



Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal

Rapport d'activités 2024-2025



Rapport d'activités 2024-2025

Ce Rapport d'activités 2024-2025 publié par le Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal (ROCFM) est destiné à témoigner des principaux dossiers, enjeux et actions. Il sert aussi de document de référence pour les organismes, les bailleurs de fonds, le public et le secteur de la recherche qui sont interpellés par l'action et le travail du Regroupement.

Il a été rédigé sous la supervision du conseil d'administration de l'organisme par :
Alper Akin, Chargé de projet et des communications
Mario D'Astous Tardif, coordonnateur
Julie Geoffroy, présidente du conseil d'administration

Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal (ROCFM)
6839 rue Drolet, bureau 304
Montréal (Québec) H2S 2T1
coordo@rocfm.org
(514) 279-3489
www.rocfm.org

Juin 2025

Présentation

Le Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal (ROCFM) existe depuis 1997. Sa mission est de regrouper, soutenir et représenter les organismes communautaires famille (OCF) de Montréal. Le ROCFM travaille dans le respect des distinctions de ses membres et de leur approche globale du soutien à la famille, il mène des actions concertées afin de mieux faire face aux enjeux auxquels les familles sont confrontées.

Concrètement, le ROCFM :

- Met en lien les OCF entre eux afin qu'ils échangent sur leurs pratiques et les enjeux qui touchent les familles montréalaises;
- Représente les OCF auprès de la Ville de Montréal, de la Direction de santé publique de Montréal et dans les différentes concertations régionales;
- Travaille solidairement avec d'autres regroupements pour revendiquer de meilleures conditions de vie pour les familles, pour défendre l'autonomie des organismes communautaires et pour revendiquer le rehaussement du financement des groupes communautaires.



Table des matières

1.	Présentation	3
2.	Mot de la présidente du conseil d'administration	4
3.	Mot des membres de l'équipe de travail	6
4.	Vie associative	8
4.1	Groupes membres.....	8
4.2	Conseil d'administration.....	9
4.3	Rencontres avec membres	10
4.3.1	Assemblée générale	10
4.3.2	Assemblée des membres.....	11
4.3.3	Formation sur l'action communautaire autonome famille (ACAF)	11
4.3.4	Participation du ROCFM aux activités des groupes membres	11
4.4	Les communications	12
5.	Projet « Les organismes communautaires familles pour toutes les familles ! »	13
6.	La défense de l'autonomie et le financement des OCF	15
6.1	Direction de la santé publique de Montréal (DRSP)	15
6.1.1	Comité conjoint santé publique et milieu communautaire	15
6.1.2	Comité consultatif sur le nouveau cadre de gestion des financements des groupes communautaires et de ses autres partenaires.....	16
6.1.3	Sous-comité régional / Mesures 3.1 et 4.2 (DRSP).....	16
6.1.3.1	Concertation avec les partenaires communautaires siégeant au comité régional / Mesure 3.1 et 4.2	17
6.2	Soutien à la Table de concertation Autour des familles du grand plateau dans leurs différents avec la DRSP.	17
6.3	Assemblées communes du ROCFM et du RIOCM sur les mesures 3.1 et 4.2	18
6.4	Consultation sur les propositions de la Ville en vue de rédiger le Cadre de référence pour la prochaine entente Ville-MESS/Alliance pour la Solidarité.	19
6.5	FRACA	21
6.6	Ministère de la Famille	22
6.6.1	Campagne de lettre à la ministre de la Famille, Suzanne Roy, concernant le retard du premier versement de la subvention à la mission dans le cadre du programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles	22
6.6.2	Reconnaissance et financement des Regroupements régionaux d'OCF	22
7.	Collaborations	23
7.1	Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal (TROVEP) ...	23
7.2	Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM)	24
7.3	Fédération québécoise des organismes communautaires famille (FQOCF).....	24
7.3.1	Comité des régions de la FQOCF	24
7.4	Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRO).....	25
7.5	Chantier des Tout-petits	26
7.6	Regroupement des instances de concertation en petite enfance de Montréal (RICPEM).....	26
7.7	Centre social et communautaire de La Petite-Patrie (CSCPP)	26
7.8	Marche mondiale des femmes.....	27
7.9	Le ROCFM solidaire.....	27
8.	Fonctionnement du ROCFM	30
8.1	Équipe de travail.....	30
8.2	Remerciement aux bailleurs de fonds.....	30

Mot de la présidente

Cher.ères membres du ROCFM,

Un rapport d'activités, c'est l'occasion de faire un arrêt, de regarder le chemin parcouru, les actions posées et les apprentissages réalisés. C'est aussi un moment de poser un regard sur les défis rencontrés, ceux à venir et de penser ensemble les prochaines étapes.

S'il y a un mot qui, selon moi, résume cette année, c'est « adaptation ».



Julie Geoffroy, présidente du conseil d'administration

Dans un contexte d'incertitude croissante, où plusieurs bailleurs de fonds revoient leur positionnement financier, où la logique de projet prend de plus en plus de place au détriment du financement à la mission, où les programmes fusionnent et les cadres normatifs se rigidifient, les OCF sont mis à rude épreuve. À cela s'ajoutent de nouveaux processus parfois mal adaptés aux réalités du terrain qui nuisent à notre capacité d'agir avec souplesse et de répondre efficacement aux besoins concrets et changeants des familles.

Face à ces vents contraires, le ROCFM a su faire preuve de résilience et de créativité.

Le conseil d'administration, composé cette année de quatre administratrices, a assuré un accompagnement constant de la coordination. Nous avons maintenu notre présence dans plusieurs espaces stratégiques, notamment en collaboration avec le RIOCM, sur des enjeux liés aux mesures 3.1 et 4.2 de la Direction régionale de santé publique. Nous avons également suivi de près le processus de qualification des OCF auprès du ministère de la Famille tout en dénonçant les retards de versements qui fragilisent nos groupes.

Certaines activités phares comme les déjeuners-causeries n'ont pas eu lieu cette année, mais elles ont été remplacées par cinq formations offertes aux membres. Les différentes assemblées des membres ont aussi joué un rôle clé en permettant de mieux cerner les attentes, de comprendre davantage les réalités et les besoins des OCF et d'outiller la coordination dans la planification des thématiques et réflexions à venir. De plus, plusieurs bulletins et communications informatives ont permis de garder nos membres au fait des enjeux et des développements importants.

Pour l'année qui s'en vient, nous souhaitons remettre les déjeuners-causeries au cœur de notre vie associative comme lieu vivant d'échange, de réflexion et de solidarité entre les membres.

Le ROCFM doit continuer de faire reconnaître et valoriser le travail essentiel des groupes communautaires famille en mettant en lumière leurs bons coups pour obtenir enfin un soutien

financier à la hauteur de leur mission. Il est plus que temps d'en finir avec le sous-financement chronique qui met en péril la qualité des accompagnements, la pérennité des activités et la rétention de personnel qualifié.

Plus que jamais, il nous faut réaffirmer notre attachement à une approche communautaire fondée sur l'autonomie, la solidarité, la justice sociale et la participation citoyenne. Ces principes doivent continuer de guider nos actions, surtout, dans un contexte aussi exigeant.

En terminant, un immense merci à mes collègues du CA pour leur présence, leur écoute et leur engagement. Avec une personne administratrice en moins, des calendriers qui refusaient de s'aligner et beaucoup de travail à abattre, on a quand même réussi à avancer ensemble... et même à garder le sourire! C'est vraiment un privilège de faire équipe avec vous.

Merci à toutes celles et ceux qui, chaque jour, font vivre cette vision à travers leur engagement dans les OCF et qui croient au ROCFM. Votre travail est précieux. Continuons à avancer ensemble !

Mot de l'équipe de travail

Mot du coordonnateur

Je viens de vivre ma première année à la coordination du ROCFM, une année d'apprentissage et de défis personnels et collectifs. Je tiens à remercier les organismes membres du ROCFM, les membres du conseil d'administration, les partenaires du Regroupement et mon collègue de travail, Alper Akin, qui ont fait preuve de patience et de pédagogie envers moi, en m'accompagnant, à leur façon, dans la réalisation de mes mandats. Je sais qu'ensemble nous irons encore plus loin en 2025-2026.

N'étant pas issu du mouvement des organismes communautaires familles (OCF), j'ai découvert un monde riche, sensible, plein d'idées et de bienveillance pour les familles montréalaises. Un réseau où les organismes communautaires familles sont des îlots de vie, d'expérimentation et de réactualisation de l'action communautaire autonome famille (ACAF), le ciment de la diversité des pratiques des organismes communautaires familles.

Les groupes famille montréalais adaptent et renouvellent leurs pratiques afin de mieux soutenir le pouvoir d'agir des familles, dans un contexte de profonds changements sociaux (évolution démographique, diversification des modèles familiaux, difficulté d'accès à des services publics de qualité, etc.). Cette richesse collective continue de se développer, même si les organismes communautaires famille (OCF) doivent faire face à une conjoncture sociale difficile. Leur autonomie est fragilisée par les pressions croissantes des bailleurs de fonds, et leurs budgets



Mario D'Astous
Tardif,
coordonnateur

sont affectés par des compressions, une imprévisibilité constante et l'absence d'indexation à l'inflation.

L'autonomie des OCF, le financement adéquat de ces derniers, la mise en commun et le partage de nos pratiques et de nos connaissances, le renforcement du pouvoir d'agir des OCF et des familles ont été au centre de nos actions en 2024-2025 et le seront encore plus en 2025-2026.

Mot du chargé de projet et des communications

Arrivé en avril 2024 comme chargé de projet et des communications, j'ai eu la chance de m'impliquer dans un projet mobilisateur avec les OCF membres du ROCFM. C'est ma première expérience dans le réseau famille, un milieu que j'ai découvert avec beaucoup d'intérêt et d'admiration.

J'ai particulièrement apprécié l'autonomie dont j'ai bénéficié, la liberté d'initiative et la reconnaissance de mes idées. Travailler en étroite collaboration avec Mario D'Astous Tardif, Coordonnateur du ROCFM, m'a permis de contribuer activement à la mise en œuvre du projet en approfondissant la compréhension des réalités vécues par les familles. J'ai également contribué à la mise en œuvre d'activités, de formations et de rencontres avec les groupes membres, tout en assurant la diffusion des actions du ROCFM à travers nos outils de communication.

Je suis heureux de pouvoir contribuer à cette mission porteuse de sens, aux côtés des groupes membres, dans un esprit de collaboration et d'engagement.



Alper Akin,
chargé de projet
et des
communications



Vie associative

4.1- Groupes membres

Le ROCFM compte 48 membres qui rejoignent des milliers de familles sur l'île de Montréal. Ces organismes et leurs membres agissent dans leur communauté afin d'enrichir l'expérience parentale. Ils offrent un lieu où les familles peuvent s'entraider, se ressourcer, parler, partager et agir. Les OCF sont des lieux et des espaces où les familles peuvent, ensemble, se donner du pouvoir, tisser des liens sociaux et donner du sens à leur quotidien.

Liste des membres au 31 mars 2025 :

Membres réguliers

Amitié Soleil	La Joujouthèque de St-Michel
Association des familles du Centre-Sud	La Maison des enfants de l'Île de Montréal
Association des parents de Côte-des-Neiges	La Maison des parents de Bordeaux-Cartierville
Baobab familial	La petite maison de la miséricorde
Carrefour des petits soleils	La Troisième avenue
Carrefour familial Hochelaga	Maison à petits pas
Carrefour familial Les pitchou	Maison des familles de LaSalle
Carrefour familial L'intermède	Maison des familles de Mercier-Est
Carrefour Parenfants	Maison des familles de Verdun
Centre communautaire Petite-Côte	Maisonnnette des parents
Centre de Promotion Communautaire Le Phare	Nourri-Source Montréal
Centre de ressources périnatales Les Relevailles de Montréal	Oasis des enfants de Rosemont
Centre multi-ressources de Lachine	Outremont en famille
Entre Parents de Montréal-Nord	Parents engagés pour la petite enfance
Ex aequo	Pause Famille
Famijeunes	Pause parents-enfants de Verdun
Fondation de la visite	PROMIS
Groupe d'entraide maternelle de la Petite-Patrie	Répit Providence
Halte La Ressource	Service d'interprète d'aide et de référence aux immigrants (SIARI)
Halte-garderie La Pirouette	Solidarité de parents de personnes handicapées
Interaction famille Hochelaga-Maisonneuve	Station Familles
J'me fais une place en garderie	

Membres alliés observateurs

Alternative naissance	Regroupement pour la valorisation de la paternité
Autour des familles grand plateau	Table famille de Côte-des-Neiges

4.2- Conseil d'administration

Le conseil d'administration a un rôle primordial au sein d'une organisation comme la nôtre. Cette année le CA a joué un rôle central pour garantir le bon fonctionnement et la réalisation des activités du Regroupement. Pour la deuxième année de suite, le conseil d'administration a eu à intégrer, soutenir et guider une nouvelle équipe de travail.



Carolyne Belso,
administratrice



Baya El Hachemi,
trésorière



Julie Geoffroy,
présidente



Mélanie Loïsselle,
secrétaire

Pour s'acquitter de ses tâches, le conseil d'administration a :

- Tenu neuf rencontres;
- Adopté trois résolutions par courriel;
- Formé un comité de travail pour la probation du nouveau coordonnateur;
- Assumer un suivi régulier pour encadrer et soutenir le coordonnateur;
- Mis sur pied un comité de sélection pour l'embauche du chargé de projet : « Les organismes communautaires familles pour toutes les familles ! »;
- Fait différents suivis en matière administrative et de ressources humaines.

Pour réaliser leur tâche, les membres du conseil d'administration ont pu compter sur l'aide et le soutien militant de plusieurs personnes, dont Isabelle Boisvert, Isabelle Molliet, Steeve Dupuis et Aude Husson. *Ces dernières ont poursuivi certains de leurs engagements après la fin de leurs mandats.*

Les membres du conseil d'administration et les militantes et militants du ROCFM ont donné plus de 235 heures au bon fonctionnement du Regroupement.

Le conseil d'administration du ROCFM était composé en 2024-2025 de :

- Aude Husson, élue en assemblée générale et a occupé le poste de présidente jusqu'au 16 octobre 2024 où elle s'est retirée du CA
- Julie Geoffroy, cooptée le 16 octobre 2024, présidente
- Baya El Hachemi, trésorière
- Mélanie Loïsselle, secrétaire
- Carolyne Belso, administratrice

Nous profitons de ce rapport pour remercier les membres du conseil d'administration et toutes les personnes qui ont donné bénévolement au ROCFM de leur temps et de leur expertise.

Rencontres avec les membres

4.3.1- Assemblée générale annuelle

Le 18 juin 2024 a eu lieu l'assemblée générale annuelle du ROCFM. L'année 2023-2024 a été une autre année marquée par le changement. C'était avec grand plaisir que les membres ont pu se retrouver, faire le bilan de l'année et décider des perspectives pour l'année 2024-2025.

28 personnes étaient présentes à cette assemblée générale, dont: 24 personnes déléguées de 11 organismes membres, 2 membres de l'équipe de travail, Gilbert Basting, l'auditeur, et Fanny Labelle du Mouvement Action chômage, qui avait accepté de faire gracieusement la prise de note et le procès-verbal de l'assemblée.

Lors de l'assemblée, il y a eu de bonne discussion sur le projet « Les organismes communautaires familles pour toutes les familles ! » et les perspectives 2024-2025.

Nous remercions toutes les personnes présentes à cette assemblée. L'existence et l'action du ROCFM trouvent son sens et sa pertinence par et avec la participation des groupes membres à notre vie démocratique.



4.3.2 -Assemblée des membres

Le ROCFM a tenu une assemblée des membres le 29 octobre 2024 par visioconférence. Au total 15 groupes ont participé à cette assemblée où nous avons fait le point sur; le déploiement du projet « Les organismes communautaires familles pour toutes les familles ! »; les démarches entreprises par le ROCFM pour la reconnaissance par le ministère de la Famille des regroupements régionaux d'organismes communautaires famille; l'évolution des rapports parfois houleux et complexes entre les groupes communautaires famille et la Direction régionale de la santé publique de Montréal. Nous avons aussi eu de bonnes discussions pour clarifier la position du ROCFM sur les modifications proposées à l'automne 2024 aux statuts de membre et sur la composition du conseil d'administration de la Fédération québécoise des organismes communautaires famille (FQOCF).

4.3.3- Formation sur l'action communautaire autonome famille (ACAF)

Le ROCFM offre, sur demande, aux organismes communautaires famille une formation sur l'action communautaire autonome famille. La permanence de ROCFM offre l'animation de cette formation à vos équipes de travail. Dans le cadre du projet « Les organismes communautaires familles pour toutes les familles ! », nous avons organisé cette formation le 18 février 2025, cinq intervenantes issues de 5 groupes y ont participé. De plus, nous avons aussi donné cette formation le 27 mars 2025 à une dizaine de membres de l'équipe de travail de la Maison des familles de Mercier-Est.

4.3.4- Participation du ROCFM aux activités des groupes membres

Le ROCFM est invité à participer à diverses activités organisées par les groupes membres: journées porte-ouverte, assemblée générale, forum, exposition, etc. L'équipe de travail du ROCFM se fait un devoir et un plaisir de participer à ses activités quand l'agenda le permet. Cette année, nous avons eu la chance d'être présents à:

- Une porte ouverte organisée par le Baobab Familial, le 30 mai 2024;
- L'assemblée générale de la Maison des parents de Bordeaux-Cartierville, le 5 juin 2024;
- Une cour ouverte organisée par Répit Providence. le 19 juin 2024;
- « Grand Forum sur la prévention de la négligence » organisé par Répit Providence. le 25 septembre 2024;
- L'exposition photo « Tresses d'Histoire, Racine de Fiertés » organisé dans le cadre du Mois de l'Histoire des Noirs par des participant.es du Centre de Promotion Communautaire Le Phare, 20 février 2025;
- L'assemblée générale de Répit Providence, le 17 mars 2025;
- Vernissage de l'exposition collective « Décollages » de Halte la ressource, le 20 mars 2025.



4.4- Les communications

Après quelques années d'instabilité, le ROCFM a relevé plusieurs défis au niveau des communications avec ses membres, ses alliés et la population en générale. La permanence du ROCFM a fait parvenir par courriel aux groupes membres 6 éditions des *Nouvelles du ROCFM*. Bien que perfectibles, les *Nouvelles du ROCFM* ont tenu informées les membres du regroupement de l'évolution des différents dossiers en cours. La page Facebook a été régulièrement alimentée de nouvelles, d'actualités et de recherches pouvant intéresser les organismes communautaires famille. Le site web du ROCFM a été inaccessible au cours des mois de juillet et août 2024. Cette mésaventure témoigne du manque d'amour qu'a reçu le site web du ROCFM. Après plusieurs démarches, nous avons enfin débuté sa mise à jour.



« Les organismes communautaires familles pour toutes les familles ! »

Depuis avril 2024, le ROCFM mène un projet mobilisateur visant à soutenir les organismes communautaires familles (OCF) dans l'adaptation de leurs pratiques aux multiples réalités vécues par les familles montréalaises. Financé par la Ville de Montréal dans le cadre du programme Prévention Montréal, ce projet s'inscrit dans une volonté de renforcer l'inclusion, la participation citoyenne et le pouvoir d'agir des familles vivant des situations de vulnérabilité, d'exclusion ou de discrimination. Le projet se termine le 31 décembre 2025.

Les OCF sont des milieux de vie essentiels, où les familles peuvent se sentir accueillies, écoutées et valorisées. Pour mieux accompagner les familles vivant diverses réalités telles que le handicap, la migration, la santé mentale ou la pauvreté, etc. le ROCFM a travaillé main dans la main avec les OCF membres afin d'organiser des activités, des formations et des espaces de dialogue favorisant l'inclusion, la participation et le renforcement du pouvoir d'agir.

Entre octobre 2024 et janvier 2025, des formations ont été offertes aux intervenant.es des OCF sur des thématiques clés : santé mentale (avec Arborescence), parcours migratoire (avec le Service d'éducation et d'intégration interculturelle de Montréal), situations de handicap (avec Ex Aequo) et réalités des familles monoparentales (avec la FAFMRO). Ces formations ont permis de mieux comprendre les réalités vécues par les familles et d'adapter les pratiques



Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal

d'intervention en conséquence. Elles ont aussi favorisé une prise de conscience collective sur les enjeux systémiques qui affectent l'accès aux services et à la participation. Ce sont 53 personnes venant de 30 OCF différents qui ont participé à ces formations.

Entre février et mai 2025, des rencontres ont été organisées dans 4 OCF de différents quartiers : Répît Providence, Carrefour Familial, La Maison des Parents de Bordeaux-Cartierville, Halte la Ressource et La Maison des Familles de Mercier-Est. Ces rencontres ont permis aux parents et aux enfants de partager leurs expériences, de nommer les obstacles à leur participation et de réfléchir collectivement aux moyens afin de favoriser leur inclusion. Puisque chaque famille mérite d'avoir une place et une voix dans son OCF et dans son quartier.

À l'automne 2025, des espaces de discussion entre travailleur.ses des OCF seront organisés pour permettre de poursuivre la réflexion sur les pratiques inclusives, les défis rencontrés et les stratégies mises en place. Ces échanges favoriseront le partage d'expertise, la consolidation des apprentissages et la solidarité entre les organismes.

De plus, des outils interactifs, gratuits et accessibles seront créés à partir des expériences vécues, des savoirs partagés et des apprentissages réalisés. Ces outils viseront à soutenir les OCF dans l'adoption de pratiques participatives et inclusives, ancrées dans une approche d'éducation populaire autonome.

L'organisation des rencontres avec les parents et les enfants a demandé 16 rencontres préparatoires avec les OCF. Les 5 OCF participants ont permis de réunir au total 13 intervenantes de leur équipe de travail. Ce sont 41 mères, 1 père et 30 enfants qui ont participé à ces rencontres. Nous tenons à remercier toutes les personnes et les OCF qui ont permis cette mobilisation. Merci pour votre temps et votre expertise.



Pour la défense de l'autonomie et le financement des OCF

Le ROCFM a toujours été vigilant et actif dans la défense de l'autonomie et du financement des organismes communautaires famille. C'est sans surprise que, cette année encore, cet axe d'intervention a pris une place prépondérante dans l'agenda. Malgré son rôle de vigie, le ROCFM a réussi tout de même à tisser de bonnes relations avec l'ensemble de ses partenaires tout en réussissant à défendre les intérêts des organismes. C'est une force que nous avons su construire collectivement au fil des années.

6.1- Direction de la santé publique de Montréal (DRSP)

Le ROCFM est l'interlocuteur pour les organismes communautaires famille auprès de la Direction de la santé publique de Montréal (DRSP). À ce titre, le regroupement participe au :

- Comité conjoint santé publique et milieu communautaire
- Sous-comité régional / Mesures 3.1 et 4.2 (DRSP)

Nous avons aussi participé au comité consultatif sur le nouveau cadre de gestion des financements des groupes communautaires et de ses autres partenaires. Nous avons aussi été invités à soutenir la table de concertation "Autour des familles grand plateau" dans ses différends avec la DRSP concernant la gestion de la mesure 3.1 pour le maintien et l'autonomie des groupes communautaires.



6.1.1- Comité conjoint santé publique et milieu communautaire

Ce comité est composé des principaux partenaires communautaires et institutionnels de la DRSP. C'est à titre de représentant régional des organismes communautaires famille que le ROCFM y siège.

La DRSP gère plusieurs programmes nommés « mesures » de la santé publique. La DRSP consacre chaque année plusieurs dizaines de millions de dollars pour atteindre les objectifs de ces mesures (35 977 379\$ en 2024-2025). Ce sont les groupes communautaires et les autres partenaires de la DRSP qui font vivre sur le terrain ces mesures en offrant soutien et accompagnement aux familles de Montréal.

Les groupes communautaires représentent une voix singulière sur ce comité. Ils ont une connaissance, une expertise du terrain et des pratiques qui permettent d'améliorer les conditions de vie de la population montréalaise et plus particulièrement celles des familles et

des personnes marginalisées. Les organismes communautaires doivent aussi faire preuve de vigilance et de détermination afin de faire valoir leur connaissance du terrain et la nécessité de leur autonomie de pratiques, d'orientation et d'organisation qui est garante de l'efficacité de leur action.

Cette concertation est un lieu d'échange, d'information, de collaboration et de revendication pour garantir au quartier et aux familles le soutien et l'accompagnement qu'elles ont droit.

Le ROCFM a participé à 5 rencontres de ce comité.

6.1.2- Comité consultatif sur le nouveau [cadre de gestion des financements des groupes communautaires et de ses autres partenaires](#)

Les financements gérés par la DRSP sont balisés par un cadre de gestion des financements des groupes communautaires et de ses autres partenaires. La DRSP a entrepris en 2023-2024 la révision du cadre financier dont les travaux ont abouti en avril 2025. Pour ce faire, la DRSP a mené des consultations avec ses partenaires. Un comité consultatif de travail avec le milieu communautaire a été mis sur pied et il est composé du ROCFM, de la Table des organismes communautaires de lutte au VIH/SIDA (TOMS) et du Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM). Dans l'année d'activités 2024-2025, le comité s'est rencontré deux fois. Les groupes communautaires participant à ce comité se sont rencontrés deux fois afin de convenir de leurs positions et actions communes. Les groupes communautaires ont rédigé un « [Avis déposé à la Direction régionale de santé publique de Montréal concernant la mise à jour du Cadre de gestion des mesures de santé publique](#) ».



La nouvelle [politique cadre](#) a été rendue publique par la DRSP en mai 2025. Nous nous contenterons ici de mentionner notre déception en constatant que la DRSP a retenu bien peu de nos propositions.

6.1.3 Sous-comité régional / Mesures 3.1 et 4.2 (DRSP)

Les deux mesures de la DRSP qui concernent plus spécifiquement les organismes communautaires familles de Montréal sont: la mesure 3.1- *Milieus de vie favorables – Petite enfance* et la mesure 4.2 - *Milieus de vie favorables – Jeunesse*. En 2024-2025 l'enveloppe budgétaire de ces mesures était de 7 957 020\$. En 2024-2025, ce sont 31 groupes membres du ROCFM qui ont réalisé des projets financés par la mesure 3.1 et 7 autres groupes pour la mesure 4.2.

La gestion de ces mesures par la DRSP pose de nombreux défis pour les groupes. Afin de faciliter la collaboration et l'arbitrage des différends entre la DRSP et les groupes communautaires concernés, un sous-comité régional sur les mesures 3.1 et 4.2 a été mis sur pied par la DRSP à la demande des organismes communautaires. Les groupes communautaires participant à ce comité sont le ROCFM, le RIOCM, la Coalition montréalaise des tables de

quartier (CMTQ), le Regroupement des instances de concertation en petite enfance de Montréal (RICPEM) et les tables jeunesse de l'île de Montréal représenté par la Table jeunesse de Notre-Dame-de-Grâce cette année. Ces organismes exercent un rôle de vigilance pour que le déploiement de ces mesures se fasse dans le respect de l'autonomie des groupes communautaires et des familles montréalaises.

Le ROCFM a participé à six rencontres de ce comité et à un webinaire sur les indices de répartition des enveloppes budgétaires par quartier pour les mesures 3.1 et 4.2. Nous avons aussi eu des échanges à trois reprises avec des membres de l'équipe de travail de la DRSP pour des précisions et des clarifications. Bien que parfois conflictuelle, notre participation à ce comité a permis de faire entendre le point de vue des organismes communautaires famille.



6.1.3.1- Concertation avec les partenaires communautaires siégeant au comité régional / Mesure 3.1 et 4,2

Le fonctionnement des mesures 3.1 et 4.2 posent de réels défis de respect de l'autonomie des groupes communautaires et des concertations, de répartition des budgets dans les quartiers, de lourdeur administrative et d'incompréhension du rôle des différents acteurs partie prenante dans le déploiement des mesures. Les instances communautaires participant au sous-comité régional / Mesures 3.1 et 4.2 se sont réunies à trois reprises cette année pour discuter de leur compréhension commune de la situation et de la possibilité d'avoir des stratégies et des revendications communes. Bien qu'il y a eu des points communs, nous constatons qu'il y a quelques divergences entre les regroupements d'organismes et les tables de concertation sur le rôle des tables dans la gestion de ces mesures. Ces différents, bien que réels, ne devraient pas empêcher notre collaboration sur ce qui nous unit.

6.2- Soutien à la Table de concertation Autour des familles grand plateau dans leur différend avec la DRSP.

Nous avons été interpellés par les groupes du plateau qui souhaitent protéger l'autonomie de leur concertation et des groupes communautaires en refusant de faire la « sous-traitance de la gestion de la mesure 3.1 » imposée par la DRSP. À leur demande, nous avons fait remonter leurs préoccupations au comité conjoint santé publique et milieu communautaire. Toujours en lien avec Autour des familles grand plateau, nous avons eu en décembre une rencontre avec M. Guillaume Lemay, Coordonnateur régional,



secteur Jeunesse 0-25 ans de la DRSP et son équipe afin de lui demander de répondre aux préoccupations des groupes du Plateau.

Le 19 février 2025, nous avons assisté à une rencontre entre le Comité de coordination d'Autour des familles grand avec M. Guillaume Lemay et son équipe pour trouver une solution au différend entre la DRSP et les groupes communautaires. Cette rencontre a permis d'arriver à une entente entre la DRSP et les groupes du Plateau afin de respecter les préoccupations du quartier.

6.3- Assemblées communes du ROCFM et du RIOCM sur les mesures 3.1 et 4.2

Considérant les insatisfactions vécues par les groupes envers la DRSP dans sa gestion des mesures 3.1 et 4.2, l'assemblée générale du ROCFM avait adopté comme perspective d'«organiser cet automne, conjointement avec le RIOCM, une assemblée avec les membres des deux regroupements et y inviter directement les tables de concertations des quartiers afin de se doter d'une vision, de revendications et de moyens d'action communs pour améliorer les mesures 3.1 et 4.2 ».

Le ROCFM et le RIOCM ont organisé le 19 novembre 2024, sous forme de webinaire une rencontre d'information sur les financements de la santé publique pour les mesures :3.1 et 4.2. Ce sont 75 groupes communautaires et concertations locales qui ont assisté à cette rencontre. Ce webinaire a permis d'expliquer le cheminement des sommes allouées à ces mesures ainsi qu'à identifier les enjeux pour les groupes de base. Un résumé de cette rencontre a été diffusé à tous les groupes, concertations et instances financées par ces mesures. Il est disponible en ligne à l'adresse suivant : <https://drive.google.com/file/d/1ylybuqofQFrj4jXN7i2Jv-JtQuzbqoEd/view?usp=sharing>.





Le 25 février 2025, nous avons organisé au Centre Saint-Pierre avec le RIOCM une assemblée de consultation sur les mesures 3.1 et 4.2 de la Santé publique. Cette assemblée en présentiel avait pour objectif de se doter de revendications communes concernant ces mesures. Cette assemblée était ouverte à tous les organismes de base qui sont financés par les mesures 3.1 et 4.2. Ce sont 25 groupes communautaires qui ont participé à cette assemblée. Un résumé de cette rencontre a été produit et partagé à tous les membres du ROCFM. Il est disponible en ligne à l'adresse suivant :

https://drive.google.com/file/d/11z8rlhl1dKwtSEJRz7nCjiRlvUHHSaha/view?usp=drive_link

La prochaine étape est l'adoption ou non par les instances démocratiques du ROCFM de ces revendications.

6.4- Consultation sur les propositions de la ville en vue de rédiger le Cadre de référence pour la prochaine entente Ville-MESS/Alliance pour la Solidarité.

Le Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux (RAFSSS) et le RIOCM, au nom des regroupements communautaires de Montréal, ont déposé un avis auprès du Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS) de la ville de Montréal concernant la proposition du nouveau cadre de référence pour guider l'action montréalaise 2025-2029 de la Ville de Montréal

dans le cadre de la Nouvelle Entente de Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale - Alliances pour la solidarité. Le ROCFM a participé préalablement aux consultations avec les regroupements régionaux préalables à la rédaction de l'Avis.

6.5- FRACA

Le Front régional de l'action communautaire autonome (FRACA) coordonne la campagne Engagez-vous pour le communautaire à l'échelle montréalaise. Il a également comme mandat de soutenir et d'appuyer des luttes régionales en plus d'en initier sur ses propres bases. Le ROCFM s'est retiré du comité de coordination du FRACA et a participé à deux rencontres du COCO avant la fin de son mandat. Le ROCFM a été présent à 4 manifestations organisées par le FRACA, ainsi qu'aux ateliers pour la mise à jour de la plateforme de revendications « Notre ville, nos droits » en vue des élections municipales de novembre 2025.



6.6- Ministère de la Famille

6.6.1 - Campagne de lettre à la ministre de la Famille, Suzanne Roy, concernant le retard du premier versement de la subvention à la mission dans le cadre du programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles

À la fin de février 2025, nous avons été informés par nos regroupements nationaux d'organismes communautaires famille (OCF) que le premier versement de la subvention à la mission que reçoit les OCF dans le cadre du Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles, allait être retardé.

Une situation similaire avait été vécue en 2021 ce qui avait causé à plusieurs organismes communautaires famille des difficultés pour maintenir leurs activités et l'accompagnement. À notre sens, il est incompréhensible que le ministère ne semble pas avoir appris et revu ses procédures afin d'éviter ces retards.

En complément des interventions de nos regroupements nationaux pour contrer ce retard, le 25 mars 2025, nous avons lancé cette campagne de lettres demandant à Mme Suzanne Roy d'intervenir pour éviter ce retard. À notre connaissance, une dizaine de lettres a été envoyée à la ministre. Le ROCFM a communiqué ses préoccupations quant à ce retard aux porte-parole en matière de famille des partis d'opposition. Les groupes qui ont participé à cette campagne ont remis leur lettre à la ministre, en copie conforme à leurs députés provinciaux.



**Mme Suzanne Roy,
ministre de la Famille**

Cette campagne de lettres a été lancée juste avant l'annonce par le ministère de la Famille de son nouveau cadre de financement à la mission des OCF qui est une attaque frontale à l'autonomie des groupes. Dans ce contexte, les priorités ont été ajustées et nous n'avons pas fait de relance de cette campagne.

Bien que modeste, cette campagne de lettres a dérangé le ministère de la Famille qui a demandé une rencontre avec le ROCFM. Cette rencontre s'est tenue le 8 avril 2025. Le ROCFM a rencontré Mme Mélanie Cantin, coordonnatrice à la Direction des politiques et de la lutte contre l'intimidation du ministère de la Famille et une de ses collègues. Lors de cette rencontre les deux parties ont présenté leurs positions, mais ne sont pas arrivés à un compromis.

6.6.2- Reconnaissance et financement des Regroupements régionaux d'OCF

Nous avons eu deux rencontres avec Mme Mélanie Cantin et des membres de son équipe pour expliquer au ministère de la Famille le rôle et l'importance des regroupements régionaux d'OCF. Lors de la deuxième rencontre, nous étions accompagnés de la Table régionale des organismes communautaires famille de Lanaudière (TROCFL). Ces rencontres ont eu lieu à notre initiative. Elles se veulent complémentaires au travail de représentation effectué par nos regroupements nationaux pour la reconnaissance et le financement des regroupements régionaux à la mission par le ministère de la Famille. Les regroupements régionaux n'existaient pas dans l'ancien cadre de financement des OCF. Pour l'instant, le ROCFM est le seul regroupement régional financé par le ministère de la Famille pour des raisons historiques. Il est à noter que les regroupements régionaux existent dorénavant dans le cadre de financement des OCF. Les démarches entreprises par la TROCFL et le ROCFM ainsi que les interventions des regroupements nationaux ont rendu possible ce gain.



Collaboration

7.1- Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal (TROVEP)

La mission de la TROVEP de Montréal est de promouvoir l'avancement des droits sociaux de la population de Montréal et, plus particulièrement, l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations socialement, économiquement ou culturellement défavorisées.

Notre implication est motivée par la complémentarité de la mission de nos deux regroupements. En tant que regroupement d'ACA qui vise la transformation sociale, il est tout à fait naturel de soutenir et d'être solidaire aux luttes portées par la TROVEP de Montréal. En effet, plusieurs d'entre elles concernent directement les familles montréalaises.

Cette année, nous avons participé à 5 manifestations ou contingents au sein d'une manifestation à l'initiative de la TROVEP. Nous avons participé à l'assemblée générale, à l'assemblée conjuncture sur les élections municipales et au 45^{ème} anniversaire de la TROVEP.



7.2- Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM)

Le RIOCM a pour mission de défendre et de promouvoir les intérêts communs de ses membres prioritairement au plan régional dans le champ de la santé et des services sociaux et de leurs déterminants.



Être membre du RIOCM permet d'être connectés sur ce qui se passe dans les autres secteurs de la santé et des services sociaux et d'y apporter les préoccupations des OCF. Également, le RIOCM porte des dossiers et des réflexions que le ROCFM, faute de ressources, ne peut lui-même porter. Allié important pour le ROCFM, nous travaillons en collaboration sur plusieurs dossiers, notamment la DRSP et le FRACA.

7.3- Fédération québécoise des organismes communautaires famille (FQOCF)

La Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF) a pour mission de regrouper et de soutenir les organismes communautaires Famille en contribuant à assurer la place essentielle de la famille dans la société québécoise. Le ROCFM est membre depuis 2004.

Cette Fédération représente les OCF auprès du ministère de la Famille. Elle fait le lien également entre les OCF des autres régions du Québec. Elle porte les enjeux et préoccupations de notre région. Le ROCFM est membre du comité des régions et participe à sa vie associative.



Le ROCFM a participé à l'assemblée générale annuelle, à une assemblée générale extraordinaire et à trois rendez-vous des directions. Le ROCFM a aussi interpellé régulièrement la Fédération concernant le financement des OCF et des regroupements régionaux.

7.3.1 Comité des régions de la FQOCF

Le comité de la FQOCF a pour objectifs d'informer sur les enjeux qui touchent les familles, les OCF et la FQOCF. En tant que représentant de notre région, le ROCFM a pour mandat d'identifier avec les membres les enjeux et besoins des OCF, des familles de Montréal; en plus de contribuer aux réflexions et aux actions de la Fédération.

Le ROCFM a participé à 2 rencontres du comité des régions cette année.

7.4- Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRO)

La Fédération lutte pour l'amélioration des conditions de vie des familles monoparentales et recomposées. La pauvreté ainsi que la réforme du droit familial sont entre autres des luttes qu'elle porte. La FAFMRO représente également les OCF au ministère de la Famille.

Le ROCFM est membre depuis 2021. Notre adhésion est motivée par une solidarité aux luttes et à l'engagement de la fédération visant à défendre les OCF qu'elle représente. Nos deux regroupements sont en communication régulièrement, notamment pour porter les préoccupations montréalaises et s'informer mutuellement.

Nous avons participé à l'assemblée générale annuelle de la FAFMRO et à la rencontre nationale soulignant les 50 ans de la Fédération. La coordination du ROCFM a donné un coup de main pour tenir la table d'animation de la FAFMRO lors du campement pour le logement organisé par le FRAPRU à l'automne 2024. Nous avons participé à une assemblée sur les élections fédérales et une autre sur la vie interne de la Fédération.



7.5- Chantier des Tout-petits

Le Chantier des tout-petits se veut une concertation des différents acteurs régionaux concernés par les enfants de 5 ans et moins. Cette concertation a été mise sur pied à l'initiative de Réseau Réussite Montréal. Les organisations participant à cette concertation sont d'horizons diversifiés. On y retrouve des commissions scolaires, la Direction de la santé publique, des organismes communautaires (RICPEM, ROCFM, Nourri-Source Montréal, Table de concertation pour l'intégration en garderie des enfants présentant une déficience – région de Montréal, entre autres), le réseau des bibliothèques municipales, etc. Cette concertation a le mandat d'identifier ses priorités et ses champs d'action. Les travaux du Chantier des Tout-petits ont grandement avancé et le ROCFM a participé à 3 rencontres cette année.



7.6- Regroupement des instances de concertation en petite enfance de Montréal (RICPEM)

Le RICPEM a pour mission d'unir, de promouvoir et de soutenir la mobilisation des instances de concertation locales autour du plein développement et du bien-être des tout-petits (0-5 ans) et de leur famille, tout en favorisant l'innovation sociale et le transfert des connaissances en ces matières.

Le RICPEM et le ROCFM collaborent dans plusieurs concertations et comités régionaux, puisque nous partageons plusieurs enjeux en lien avec la petite enfance.

7.7- Centre social et communautaire de La Petite-Patrie (CSCPP)

Le ROCFM est hébergé au CSCPP. Nous partageons le local 304 du Centre social et communautaire de la Petite-Patrie (CSCPP) avec la TROVEP de Montréal et le Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux (RAFSSS).

En décembre 2021, après un travail échelonné sur plus de 10 ans, le CSCPP est devenu un organisme à but non lucratif incorporé. Le ROCFM est membre et participe à la gestion collective du centre. Le CSCPP héberge 15 organismes communautaires qui exercent la gestion



collective d'un centre social et communautaire. Nous avons participé à 6 rencontres du conseil d'administration, à l'assemblée et à l'activité du temps des fêtes du CSCPP.



7.8- Marche mondiale des femmes

Nous avons rejoint sur invitation la Coalition montréalaise de la Marche mondiale des femmes qui aura lieu cette année à Québec le 18 octobre 2025. Notre rôle est de relayer dans nos réseaux les informations pertinentes concernant la Marche mondiale des femmes et selon les besoins et nos capacités de donner un coup de main à l'organisation des événements dans le cadre cette Marche. Nous avons déjà participé à 2 rencontres.

7.9- Le ROCFM solidaire

Le ROCFM est solidaire des luttes pour la justice sociale. Dans ce cadre, nous avons en 2024-2025 soutenu et participé à diverses initiatives. Parmi celles-ci :

24 avril 2024 – Le ROCFM a participé à une manifestation organisée dans le cadre de la [journée des locataires](#) par le Regroupement des comités de logements et associations de locataires du Québec (RCLALQ).

25 avril 2024 – Le ROCFM a écrit à son député provincial pour lui demander de faire pression sur le gouvernement afin que la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRO) participe aux consultations sur le projet de loi 56, [loi portant sur la réforme du droit de la famille et instituant le régime d'union parentale](#). La FAFMRO a été invitée à la consultation.

8 mai 2024 – Nous avons participé à la campagne de lettre organisée par le Mouvement d'éducation populaire autonome du Québec (MEPAQ) visant à exprimer les craintes des groupes communautaires à la restriction du droit de manifester inclus dans le projet de la loi 57, loi visant à protéger les élus et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions. Nous



avons aussi signé la déclaration : «[PL57 – Un recul pour les droits et libertés](#)» initié par le MÉPAQ.

22 mai 2024 – Nous avons participé au lancement du recueil de bonnes pratiques «[Les voies de la proximité](#)» du projet Constellation par Concertation Montréal.

27 juin 2024 – Nous avons participé à une rencontre du Collectif pour l'élimination de la pauvreté portant sur le Plan de lutte à la pauvreté.

10 septembre 2024 – Nous avons participé à la manifestation «[Pousse, mais poussettes égales](#)» organisée par le Mouvement action chômage pour réclamer la fin de la discrimination systémique du programme d'assurance emploi qui prive des mères de leur prestation.

15 septembre 2024 – Nous avons participé à une manifestation organisée à Québec par le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) pour le logement social.

26 septembre 2024 – Nous avons participé au Lancement du livre «[Solidarités familiales. Ce qui a changé au Québec sur trois générations](#)» organisées par Familles en mouvance partenariat de recherche de l'INRS.

Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal

9 octobre 2024 – Le ROCFM a été parmi les signataires d’une lettre ouverte écrite par le RQ-ACA pour souligner la semaine nationale de l’action communautaire autonome : « [Faire avancer le monde vers un avenir plus juste et inclusif.](#) »

18 novembre 2024 – Nous avons participé à [l’évènement montréalais - Grande semaine des tout-petits.](#)

24 janvier 2025 – Le coordonnateur du ROCFM a signé la pétition pour le : [Maintien des compensations versées aux centres de services scolaires dans le cadre de l’entente sur la mise à disposition de leurs installations à des fins récréatives municipales](#)

6 mars 2025 – Le ROCFM a participé au lancement du [carnet de lutte de la campagne : « Pousse, mais poussette égale »](#) du Mouvement action chômage de Montréal.

8 mars 2025 - Le ROCFM était présent à la manifestation organisée par [le collectif femmes de diverses origines.](#)



Fonctionnement du ROCFM

8.1- Équipe de travail

Cette année, l'équipe de travail était composée de deux personnes: Alper Akin, chargé de projet et des communications, qui consacre son travail principalement au projet « Les organismes communautaires familles pour toutes les familles ! » et Mario D'Astous Tardif, coordonnateur du regroupement. Afin de bien coordonner leur travail, ils ont tenu 32 réunions d'équipe. De plus, la tenue de livres du ROCFM a été assumée par Suzanne Marquis de Ressource OBNL.

Alper Akin a suivi 6 formations ou activités formatrices sur divers sujets dont : l'Action communautaire autonome famille, les trajectoires des personnes qui demandent l'asile et les services accessibles, la participation des jeunes, la participation des parents dans les organismes communautaires, la réalité des familles LGBTQ+, l'influence des grands-parents sur l'éducation de leurs petits-enfants.

Mario D'Astous Tardif a suivi 6 formations : 2 sur le Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes, 3 dans le cadre de l'appel de projets Agir ensemble 2025-2029 et 1 sur le Mouvement des OCF.

L'équipe de travail a pu compter sur le temps et les conseils de plusieurs personnes travaillant ou ayant travaillé dans les OCF. En plus des membres du conseil d'administration, l'équipe remercie Simon-Lévis Carpentier, Aurélie Doyon, Nancy Harvey, Marie-André Painchaud, Marie-Pier Riendeau et toutes les autres personnes qui ont pris de leur temps, qui ont partagé leurs connaissances et qui nous ont conseillé.

8.2- Remerciement aux bailleurs de fonds

Pour réaliser sa mission, le ROCFM a eu le soutien financier du ministère de la Famille dans le cadre du programme de « soutien financier à l'action communautaire auprès des familles » et de la Ville de Montréal dans le cadre du programme « Prévention Montréal ».

Un grand merci à ces 2 bailleurs de fonds pour leur soutien financier et leur appui au ROCFM.

